



L'ex ministre a déposé une plainte contre ses aînés pour « détournement de la succession ».

Fostine Fotso Chebou est formelle : «Ma cliente n'a jamais assisté à un jugement d'hérédité » au sujet de la succession de son père. Et pourtant, dans une interview accordée au journal The voice, Bernard Muna affirme que «le jugement d'hérédité a déjà eu lieu, il y a je crois, plus de dix ans. Ça s'est passé dans une audience d'un tribunal de Douala à laquelle a pris part ma sœur». A la surprise de l'ex ministre des Arts et de la culture (Minac). «Ils m'ont souvent demandé ma Carte nationale d'identité mais je ne sais pas si c'était pour des formalités à propos de ce dossier», admet l'ex ministre. «Et même récemment Akéré me l'a encore demandé», appuie-t-elle.

«C'est ici que nous apprenons qu'il y a une grosse dans cette affaire. S'il y a eu un jugement, c'est que toutes les parties devaient être notifiées et la recevoir ; ce qui n'est pas le cas. Si la signature de Madame Ama Tutu figure sur cette grosse, c'est qu'il y a eu du faux quelque part parce qu'elle n'a jamais rien signé dans ce sens», a insisté Me Fotso Chebou devant le tribunal.

«Depuis 16 ans, je ne dis rien, parce que je respecte mes frères aînés. Et nos traditions sont fortes et puissantes, mais il y a des choses qu'on ne tolère pas. C'est lorsque Wally est tombé

malade et qu'il fallait l'évacuer, que le problème s'est posé ; Ben et Akéré ne se gênaient pas, et j'ai trouvé cela inadmissible. J'ai alors pris mes responsabilités. Pour la mémoire de mon père qui est décédé entre mes main», confie Ama Tutu Muna. Sans détails.

Finalement, Paul Biya sauvera le malade qu'il a fait évacuer à Paris pour un suivi adéquat. Entre temps, les descendants de Solomon Tandeng Muna, encore en santé, se déchirent devant les tribunaux. La plaignante soupçonne ses frères d'avoir détourné le jugement d'hérité de leur père. «Même l'acte de décès, je ne l'ai jamais vu», dénonce celle qui insiste sur le respect qu'elle doit à ses aînés. Accusant clairement ces derniers de confisquer les biens légués par l'ex vice-président de la République fédérale du Cameroun.

Pour Bernard Muna, «ce que nous avons fait quand nos parents nous ont laissé est que nous n'avons pas divisé ce qu'ils nous ont laissé. Nous avons conservé tout en une entité, et notre intention était de faire que tous ces biens rentrent dans la fondation (qui porte le nom de Muna), mais notre sœur pense qu'on doit

Source: newsducamer/237actu.com
